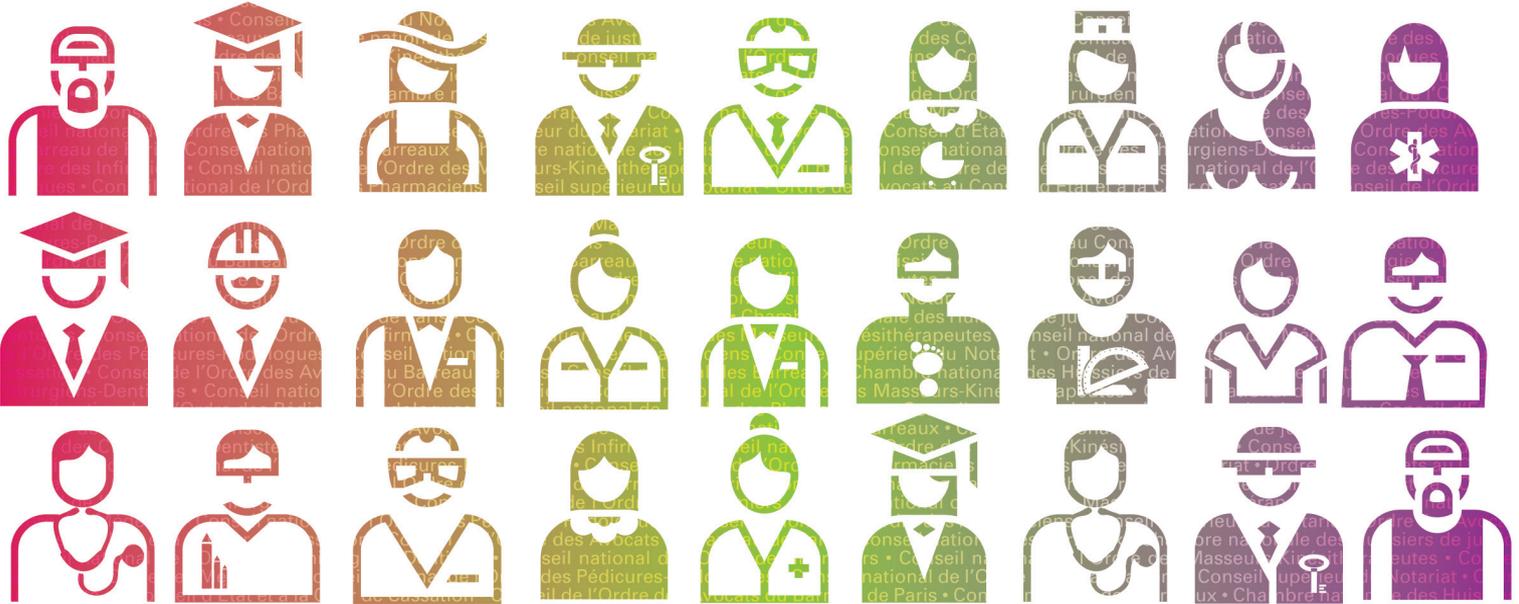


COMITÉ DE LAISON DES INSTITUTIONS ORDINALES



Sous le haut-patronage de Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Économie et des Finances

5 JUIN 2013
SALONS DE L'AVEYRON

BERCY

SERVIR LE PUBLIC AU 21^{ÈME} SIÈCLE :
LES INSTITUTIONS ORDINALES PLUS

UTILES QUE JAMAIS

Le Comité de Liaison des Institutions Ordinales (CLIO), association fondée en 1981, regroupe seize ordres ou chambres de professions réglementées, juridiques et judiciaires, techniques et du cadre de vie, ou professions de santé. Certains acteurs économiques, autorités publiques ou professionnels, s'interrogent sur les caractéristiques essentielles aux missions des institutions ordinales. Pour ces raisons, le CLIO souhaite poursuivre une démarche à visée pédagogique en ouvrant lui-même le débat à travers un colloque entre les différents acteurs concernés, considérant que le choix de la régulation professionnelle par des instances ordinales trouve aujourd'hui d'autant plus sa justification.

09H00 | ACCUEIL DES CONGRESSISTES

09H30 | OUVERTURE DU COLLOQUE

Isabelle ADENOT, présidente,
Comité de Liaison des Institutions Ordinales
Annie PODEUR, secrétaire générale,
Conseil économique, social et environnemental

10H00 | PROTÉGER LE PUBLIC, MISSION MAJEURE ET NÉCESSAIRE DE LA RÉGULATION PROFESSIONNELLE

Débats animés par **Adrien de TRICORNOT**, journaliste, Le Monde
PRÉSENTATION COMMENTÉE D'UN SONDAGE D'OPINION SUR LA PERCEPTION DES INSTITUTIONS ORDINALES PAR LE GRAND PUBLIC PAR
Bruno JEANBART, directeur général adjoint,
Institut de sondage OpinionWay

10H30 | TABLE RONDE N°1

POURQUOI FAUT-IL UNE RÉGULATION PROFESSIONNELLE ? DIFFÉRENTS MODES DE RÉGULATION PROFESSIONNELLE : EXEMPLES FRANÇAIS ET INTERNATIONAUX
Michel BAUSSIER, président, Ordre des vétérinaires
Florent CHAMPY, sociologue, directeur de recherche au CNRS
Georges-Albert DAL, ancien président,
Conseil des barreaux européens (CCBE)
Arnaud ROBINET, député de la Marne
Bernard VALLAT, directeur général,
Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

11H45 | TABLE RONDE N°2

ORDRES ET LIBERTÉS : LA DÉFENSE DES DROITS HUMAINS FONDAMENTAUX L'EXERCICE ILLÉGAL
Stephen BENSIMON, philosophe, Sciences Po Paris
Stéphane COHEN, président du comité exercice illégal,
Ordre des experts-comptables
Olivier DRIGNY, vice-président, Ordre national des infirmiers
Christiane FÉRAL-SCHUHL, bâtonnier,
Ordre des avocats du barreau de Paris
Mattias GUYOMAR, conseiller d'État
David RODRIGUES, responsable juridique, CLCV

13H00 | DÉJEUNER AUX SALONS DE L'AVEYRON

14H30 | CHOISIR LA MODERNITÉ DES INSTITUTIONS ORDINALES

TABLE RONDE N°1

LA RÉGULATION PROFESSIONNELLE DANS UN MONDE EN PLEINE ÉVOLUTION : LES NOUVEAUX DÉFIS DES INSTITUTIONS ORDINALES

LA DÉONTOLOGIE DANS UN MONDE OUVERT ET CONCURRENTIEL

Lionel CARLI, président, Ordre des architectes

Claire FAVRE, vice-présidente, Autorité de la concurrence

Marie-Anne FRISON-ROCHE, professeur de droit économique, Sciences Po Paris

LE SECRET PROFESSIONNEL À L'ÈRE DES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION

Clarisse GIROT, conseillère juridique,

Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)

Jacques LUCAS, vice-président,
Ordre national des médecins

DÉCIDER EN IMPARTIALITÉ À L'HEURE DES CONTRAINTES FINANCIÈRES – INDÉPENDANCE PROFESSIONNELLE ET CONFLIT D'INTÉRÊT

Marie-Josée KELLER, présidente, Ordre des sages-femmes

Brigitte LONGUET, vice-présidente, Commission nationale des professions libérales

Gérard RAYMOND, président, Association française des diabétiques, membre du Collectif interassociatif sur la santé (CISS)

16H00 | TABLE RONDE N°2

LES ORDRES, DES VECTEURS DE MODERNITÉ : EXEMPLES CONCRETS DE L'ÉVOLUTION DES SERVICES RENDUS

Jean-Paul DAVID, président,

Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Patrick FORTUIT, vice-président,

Ordre national des pharmaciens

Me Philippe LAVEIX, Conseil supérieur du notariat

François MAZUYER, président,

Ordre des géomètres experts

Bernadette VERGNAUD, députée européenne

16H45 | CONCLUSION DES TRAVAUX

SYNTHÈSE

Isabelle ADENOT, présidente,

Comité de Liaison des Institutions Ordinales

CLÔTURE

Jean-Jacques BARBÉRIS*, conseiller du ministre, chargé du financement des entreprises, de la concurrence, de la consommation et des professions libérales, ministère de l'Économie et des Finances

MEMBRES DU CLIO



RENSEIGNEMENTS

RIVINGTON

9 rue de Milan - 75009 Paris
 Tél : 01 84 16 56 51 - Fax : 01 84 16 56 58
 Contact inscriptions : Emmanuelle BABILAERE
 contact@leclio.fr

Pourront participer à ce colloque uniquement les personnes ayant retourné leur coupon d'inscription avant le **LUNDI 3 JUIN 2013** à RIVINGTON - 9 rue de Milan - 75009 Paris

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 300 premières inscriptions parvenues dans les délais.
- Les confirmations d'inscription seront adressées par e-mail.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum a été atteinte seront informées que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Ne pourront participer au déjeuner que les personnes s'étant inscrites et ayant été accueillies au préalable sur le lieu du colloque.

LIEU DU COLLOQUE

Salons de l'Aveyron
 17 rue de l'Aubrac - 75012 Paris
 Métro : Cour Saint-Émilien (ligne 14)
 Bus : 24 - 64, arrêt Dijon-Lachambeaudie
 Parkings : Saint-Émilien, Bercy Terroir, Gare de Bercy

COMITÉ DE LIAISON DES INSTITUTIONS ORDINALES



Ce coupon-réponse doit être rempli dans sa totalité et en majuscules.

NOM : _____

PRÉNOM : _____

SOCIÉTÉ : _____

FONCTION : _____

TÉL : _____ FAX : _____

E-MAIL* : _____

ADRESSE : _____

CP : _____ VILLE : _____

CONDITIONS D'INSCRIPTION : VOIR INFORMATIONS PRATIQUES

* Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.

PARTICIPATION : Participera au colloque à titre gratuit

Participera au déjeuner à titre gratuit

CACHET ET SIGNATURE

**SERVIR LE PUBLIC
AU 21^{ÈME} SIÈCLE :
LES INSTITUTIONS
ORDINALES PLUS
UTILES QUE JAMAIS**

**5 JUN 2013
SALONS DE L'AVEYRON**

BERCY

URGENT - RÉPONDRE AVANT LE LUNDI 3 JUN 2013